

CHARTRE D'UTILISATION POUR LA COUR DE RECREATION

POUR :

UN MEILLEUR CLIMAT SCOLAIRE

LA REUSSITE EDUCATIVE ET LA SANTE DES ELEVES



FAVORISER L'EGALITE FILLES-GARCONS

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
REFLECHIR A L'AMENAGEMENT DE LA COUR DE RECREATION UNE REELLE NECESSITE	4
FAIRE COMPRENDRE : LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE.....	9
LES OBJECTIFS DE CETTE DEMARCHE.....	11
UNE COUR D'ECOLE AMENAGEE, ORGANISEE ET ANIMEE.....	12
COMMENT FAIRE ?.....	13
DES PISTES ET DES BESOINS A PRENDRE EN COMPTE	14
EXEMPLES DE SEANCES A MENER AVEC LES ELEVES	15
EXEMPLES POUR REALISER UN ETAT DES LIEUX.....	18
EXEMPLES DE CONTENU DE LA CHARTE.....	20
COMMENT REGULER (ORGANISER) UNE COUR DE RECREATION ?.....	21
COMMENT STIMULER UNE COUR DE RECREATION ?	25
DES AMENAGEMENTS INCLUSIFS : DES PISTES D'ACTION.....	33
BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAFIE	35
ANNEXE N°1 : AFFICHES SIGNALETIQUES	36
ANNEXE N°2 : REGULATION DES TOILETTES, DES COULOIRS.....	40

INTRODUCTION

**« L'éducation est l'arme
la plus puissante que l'on puisse utiliser
pour changer le monde. »**

Nelson Mandela

« Conformément au principe républicain d'égalité, l'Education nationale a pour obligation d'éduquer à l'égalité filles-garçons et dans ses missions de promouvoir la lutte contre toute forme de discrimination. L'école est primordiale : elle offre aux enfants une ouverture sur le monde et apporte un autre regard que celui induit par la sphère familiale.

Lieu de vie commun fréquenté quotidiennement pendant plusieurs années par tous les élèves d'un établissement, la cour de récréation est un territoire d'expérimentation des relations sociales. Elle occupe une place importante dans la socialisation des enfants pour construire des relations, instaurer des jeux entre pairs, s'accorder sur des règles ludiques et sociales.

Ce quart d'heure par demi-journée d'école (ou davantage en maternelle) n'est certes pas un temps nécessairement dirigé par les enseignants, mais il est organisé, enrichi, surveillé par ces professionnels dont le référentiel de compétences comporte le devoir de faire partager les valeurs de la République.

Offrir un cadre de récréation plus naturel, plus ludique, mieux partagé ainsi et proposer une diversité d'espaces et d'activités aura un impact positif sur le développement de l'enfant : son imaginaire, son autonomie, sa confiance en lui, ses capacités de coopération et son bien-être.
(Académie d'Amiens)

Ce livret, qui a pour but de vous aider à instaurer un fonctionnement partagé de la cour de récréation, en s'appuyant notamment sur la mise en œuvre d'outils tels qu'une charte d'utilisation et des éléments de signalétique, a été élaboré en s'appuyant sur diverses ressources. La plupart d'entre elles ont été citées, soit au fil des pages, soit dans la bibliographie. J'espère n'avoir omis aucune source. N'hésitez pas à me signaler toute omission éventuelle.

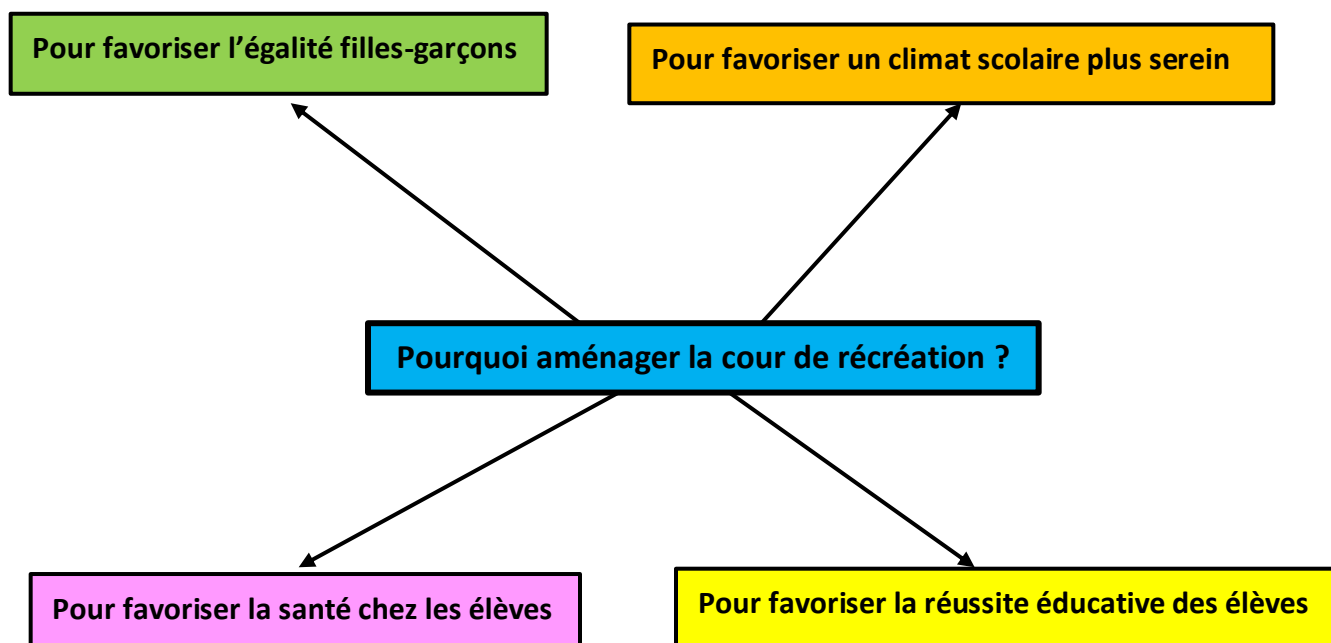
Vous trouverez sur le Padlet suivant des ressources afin :

- de compléter vos connaissances sur l'égalité filles garçons
- de mettre en place des actions pour favoriser l'égalité entre les deux sexes avec vos élèves

[Lien Padlet Egalité filles-garçons :](#)

<https://fr.padlet.com/maximecombes/egalit-filles-gar-ons-orz352bi2y0clyqh>

REFLECHIR A L'AMENAGEMENT DE LA COUR DE RECREATION UNE REELLE NECESSITE



QUE DIT LA RECHERCHE SUR LES TEMPS DE RECREATION ?

La cour de récréation : un espace hiérarchisé

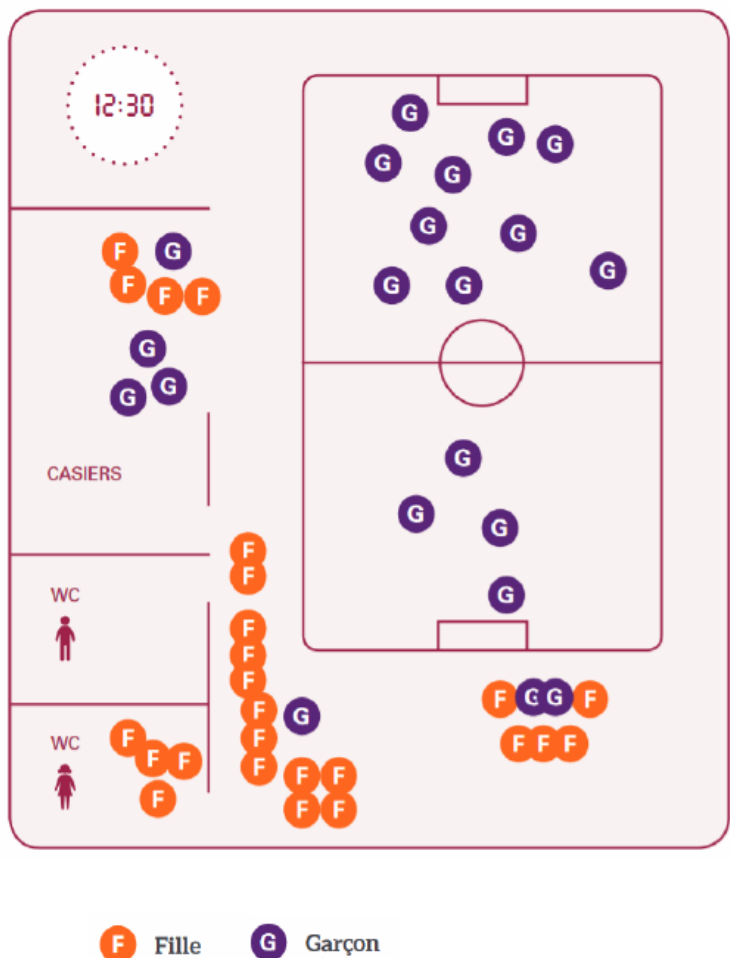
(Sophie Ruel, docteure en sciences de l'éducation / Edith Maruéjols spécialiste de la géographie du genre)

- **Les apports de la recherche**

Edith Maruéjols et Sophie Ruel, chercheuses précédemment citées, s'intéressent à la façon dont filles et garçons se comportent à l'école primaire durant la récréation. A partir d'observations, elles proposent une analyse des mécanismes à l'œuvre.

Lorsqu'il y a un terrain, souvent situé au centre de la cour, celui-ci est majoritairement occupé par des garçons : les autres garçons et la majorité des filles se trouvent relégués à la périphérie. Non seulement la mixité est mise à mal mais la majorité des garçons pratiquent des activités qui demandent des déplacements et de l'espace tandis que la majorité des filles se livrent à des activités calmes et circonscrites.

Schéma représentatif de l'occupation d'une cour d'école élémentaire par les filles et les garçons



Source : Observation et étude Edith Maruéjols – Rapport Unicef « Quel genre de vie ? »

Ainsi, de façon informelle, la plupart des filles apprennent à ne pas occuper trop de place tandis que la plupart des garçons comprennent qu'ils peuvent disposer d'un vaste espace et faire du bruit. Se met alors en place une situation inégalitaire comme l'explique Edith Maruéjols¹ : « Avoir moins de place pour jouer, ne pas pouvoir jouer à ce que l'on veut parce qu'on est une fille, ou un garçon pas assez conforme, c'est l'expérience de l'injustice et l'installation d'inégalités durables. » Ce qui se joue ici ne se limite pas à la cour de récréation mais révèle et anticipe en quelque sorte le fonctionnement de notre société, toujours selon la chercheuse : « Ce sont malheureusement des mécanismes que l'on retrouve ensuite lorsque l'on étudie le monde du travail (les divisions verticales et horizontales entre les métiers dits de femmes et ceux dits des hommes, les murs et les plafonds de verre entre les postes et les responsabilités), le monde de la citoyenneté (inégale valeur de la parole, inégale valeur de l'expertise, etc.), l'espace politique (inégale représentation), l'espace public (inégal partage, inégale présence, inégale légitimité) ou l'espace médiatique ».

Par ailleurs, cette répartition de l'espace est génératrice de conflits car le terrain de sport constitue un enjeu de territoire à la fois pour son accès jalousement gardé et pour la

¹<http://www.genre-et-ville.org/comprendre-les-inegalites-dans-la-cour-decole-par-edith-maruejols/>

possession du ballon durant le temps court de la récréation qui laisse peu de place à la négociation.

Enfin, en s'adonnant à des activités ludiques et physiques différentes pendant le temps de la récréation, les élèves ne développent pas les mêmes compétences psycho-sociales et motrices. En effet, Sophie Ruel² montre que les filles pratiquent davantage des jeux de rôle et de situation mettant en scène des fictions, des jeux très ritualisés et se livrent à des discussions. De leur côté, les garçons préfèrent les défis, les jeux liés à des exercices physiques ou encore choisissent d'embêter les autres.

La cour de récréation est donc un espace fortement sexué où filles et garçons font des expériences et réalisent des apprentissages différenciés qui conduisent à des inégalités et contribuent à la répartition genrée des rôles dans la société.

DONC

L'espace de la cour de récréation est un espace hiérarchisé : entre les plus grand-e-s et les plus petit-e-s, les filles et les garçons notamment. En fonction des catégories auxquelles elles et ils appartiennent et de leur position dans les groupes de pair-e-s, les enfants ne peuvent pas avoir accès à tous les espaces de manière égalitaire.

Enseigner l'égalité filles-garçons Naïma Anka Idrissi, fanny Gallot et Gaël Pasquier

La cour de récréation peut être un lieu de souffrance psychosociale pour les élèves

« Je me souviens d'avoir passé toute une récréation enfermé dans les cabinets tant j'avais peur de la balle aux chasseurs lancée contre moi. »

F.Mauriac

La cour de récréation est explicitement désignée par la majorité des élèves comme le principal lieu d'expression de la souffrance psychosociale vécue par eux en milieu scolaire (B.Humbeeck, 2012).

Les phénomènes de bullying, de rejet et de harcèlement qui s'y manifestent font sentir leurs effets non seulement sur l'aptitude de l'enfant à apprendre (B. Galand, 2009) mais aussi sur l'ensemble de son développement psychologique et social. Les conséquences apparaissent ainsi souvent irréversibles sur la trajectoire scolaire de l'élève et font sentir profondément leurs effets sur l'histoire personnelle de l'enfant et/ou de l'adolescent.

Selon une étude menée par l'Université de Mons, **aménager et réguler la cour de récréation entraîne une diminution de 60% de la violence.**

DONC

« La cour de récréation est un haut-lieu de la violence scolaire visible et invisible, un véritable terrain d'expression des rapports de domination entre élèves » (Bruno Humbeeck, psychopédagogue)

Aménager la cour de récréation de manière plus sûre pour prévenir le harcèlement, les conflits en milieu scolaire.

La récréation essentielle à la santé et à la réussite éducative des élèves

Alors que les élèves passent entre 50% et 70% de leur temps en position assise, la récréation est un arrêt nécessaire, voire crucial, pour leur développement physique, social, émotionnel et cognitif. Selon la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, la récréation est un droit et non un privilège.

Bien plus qu'une simple pause, elle devrait être considérée comme un temps de liberté, de créativité et d'apprentissage.

Les récréations sont également des moments privilégiés pour permettre aux écoliers d'interagir avec leurs pairs et contribuent à l'atteinte d'une des missions de l'école : socialiser pour apprendre à mieux vivre ensemble.

Les bienfaits de la récréation sur la santé physique des jeunes ne sont plus à démontrer. Considérant que plus du tiers des 6 à 11 ans n'atteignent pas la recommandation d'un minimum de 60 minutes d'activités physiques par jour, la récréation permet aux enfants d'avoir un temps prévu à l'horaire pour s'engager dans un jeu libre et actif qui les aide à demeurer en santé.

Puisqu'elle se déroule généralement à l'extérieur, la récréation favorise une liberté de mouvement qui amène les élèves à dépenser davantage d'énergie. Elle est donc une solution toute désignée à la bougeotte. Il est par ailleurs prouvé que les enfants qui ont un trouble d'attention avec ou sans hyperactivité sont ceux qui en profitent le plus.

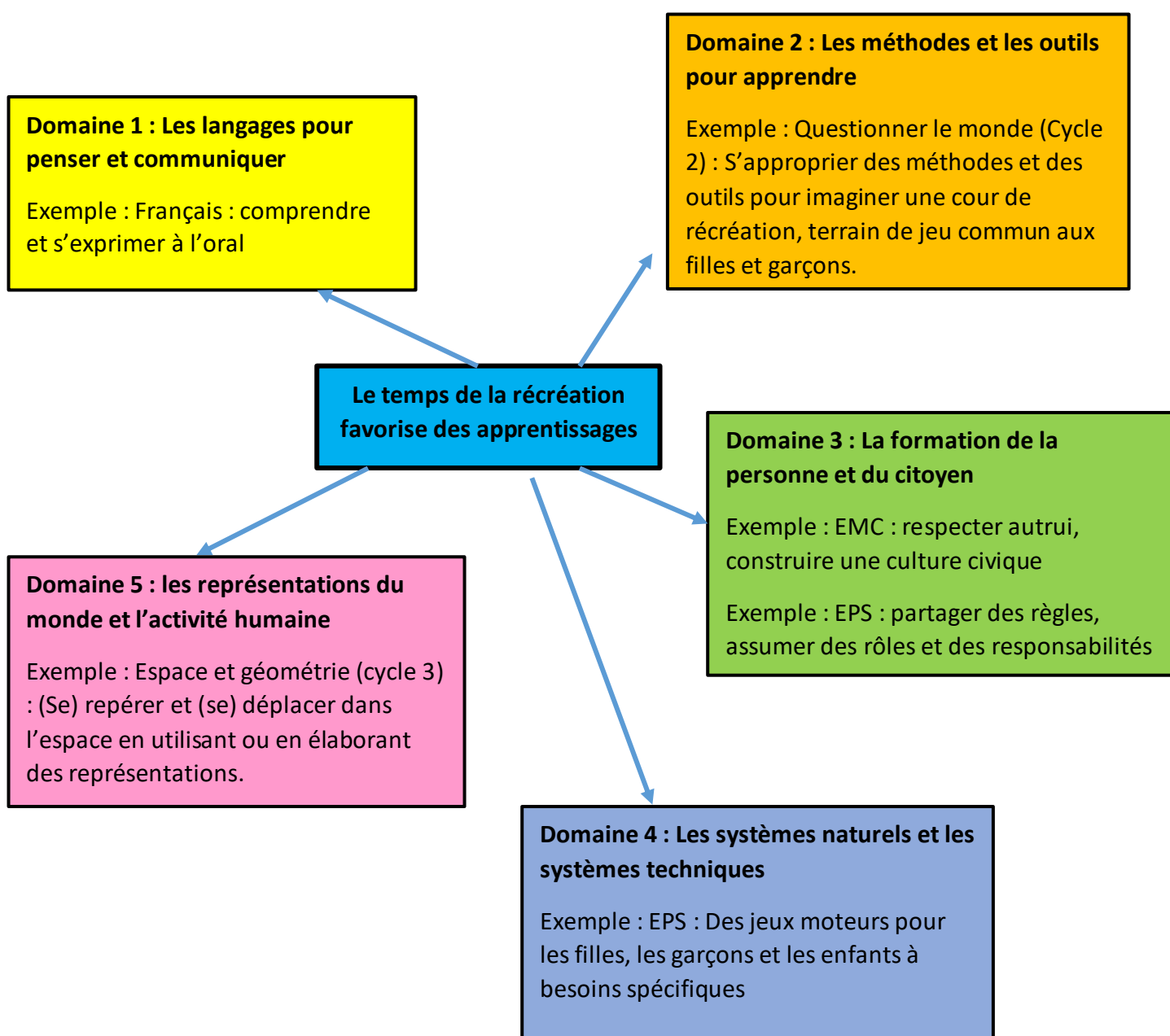
DONC

Les temps de récréation, opportunités pour les élèves pour augmenter leur niveau d'activités physiques, moments privilégiés pour leur permettre de développer des compétences reliées au vivre-ensemble et occasions pour refaire leur plein d'énergie afin qu'ils soient plus disposés lors de leur retour en classe.

Aménager la cour de récréation pour favoriser la réussite éducative et la santé des jeunes

FAIRE COMPRENDRE : LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE

Le temps de la récréation fait pleinement partie de l'expérience scolaire des élèves, il donne lieu à des apprentissages qui ne sont pas anodins en termes de socialisation. Les enseignants et enseignantes peuvent donc s'en emparer pour en faire un objet de réflexion et de débat en lien avec la question de l'égalité entre les filles et les garçons. Un travail sur la cour de récréation s'inscrit plus largement dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et il est tout à fait possible de l'intégrer à différentes disciplines :



EPS

Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

- ⇒ Participer à des jeux collectifs sportifs ou traditionnels : jeux de ballons, de balles, jeux de poursuite, ...
- ⇒ Participer à l'arbitrage, au respect des règles, au comptage des points

Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.

- ⇒ Participer à des courses, avec ou sans obstacles,
- ⇒ Sauter à la corde longtemps
- ⇒ Participer à des jeux (lancer sur cibles, jeux de boules.....)

EMC

	Cycle 2	Cycle 3
Respecter autrui	* Identifier et exprimer les émotions et les sentiments. ⇒ Exprimer son ressenti	
Construire une culture civique	* Coopérer en vue d'un objectif commun * Développer le sens de l'intérêt général ⇒ Prendre des initiatives, élaborer et présenter des propositions	* S'engager dans la réalisation d'un projet collectif * Comprendre le sens de l'intérêt général

MATHEMATIQUES

Nombres et calculs : résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.

- ⇒ Compter, calculer les scores des joueurs
- ⇒ Constituer des équipes de mêmes effectifs, comportant un même nombre de filles et de garçons

Une récréation plus juste et égalitaire

QUESTIONNER L'ESPACE ET LE TEMPS

Se repérer dans l'espace et le représenter.

- ⇒ Construire le plan de l'école, de la cour d'école
- ⇒ Y faire figurer les jeux, les équipements, les matériels
- ⇒ Faire évoluer ce plan au cours de l'année en fonction des activités et espaces choisis et retenus par la classe

Se repérer dans le temps et le mesurer.

- ⇒ Planifier les activités et jeux de cour en fonction des saisons (lien avec la météo)

LANGAGE ORAL

Ecouter pour comprendre des messages oraux, participer à des échanges dans des situations diversifiées.

- ⇒ Participer à des discussions portant sur :
 - * La place des filles et des garçons dans la cour
 - * Sur les droits et accès de chacun aux espaces de la cour et aux activités, aux matériels
 - * Faire part de ses choix dans les décisions collectives et les justifier (choix des jeux, des espaces dédiés, des règles)

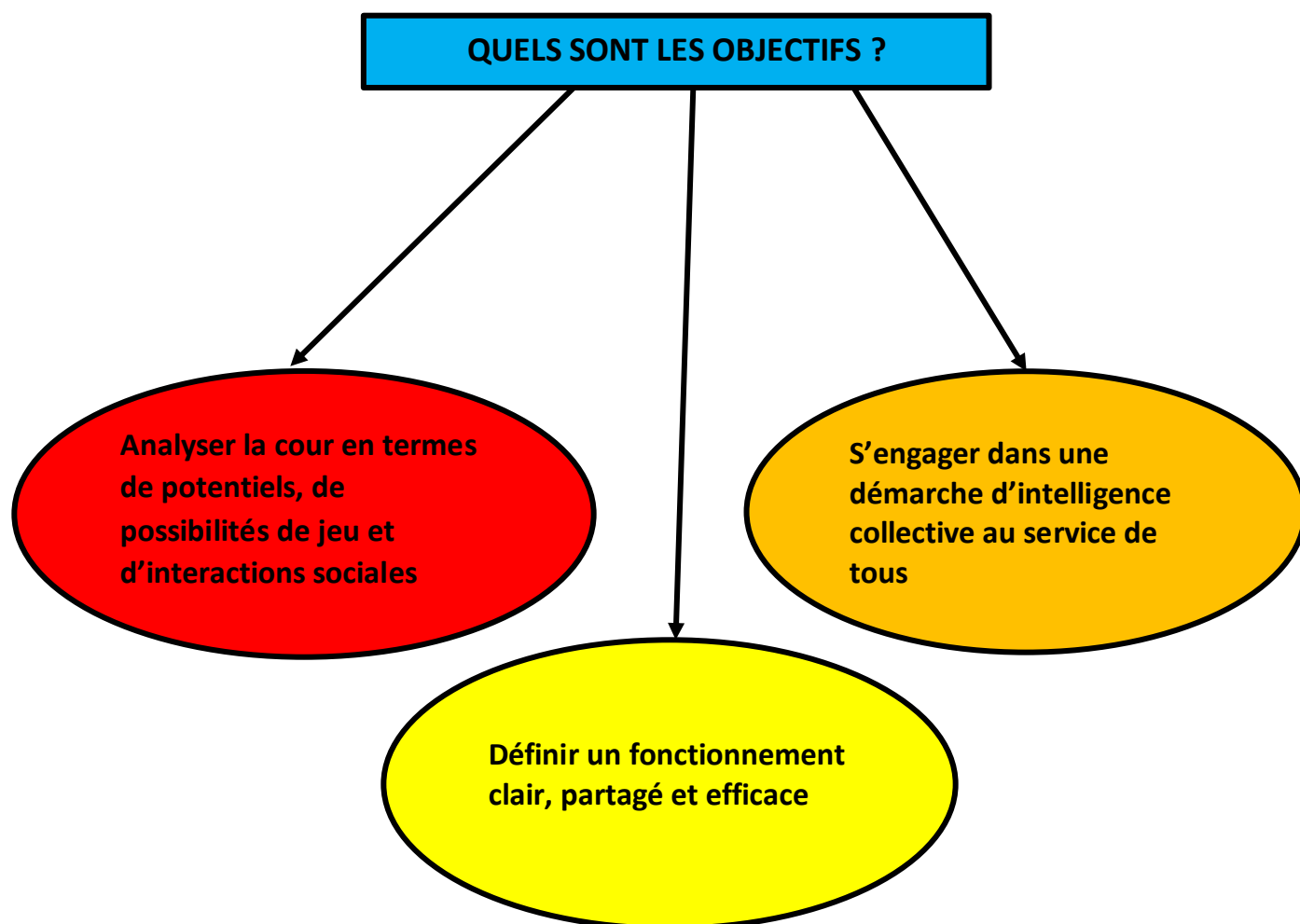
LEXIQUE

Etendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris

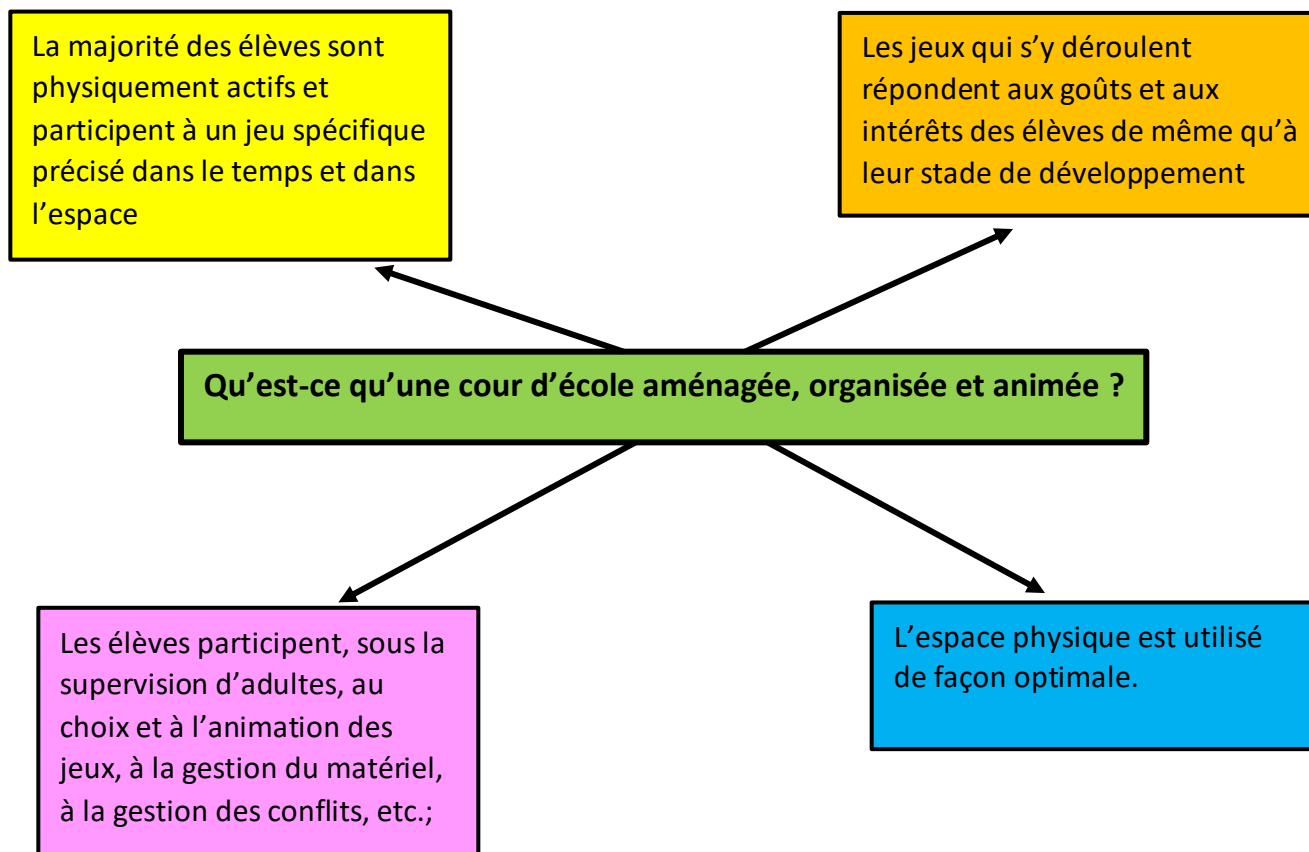
- ⇒ Mobiliser des mots nouveaux dans les échanges verbaux formels et informels (verbes d'actions, noms des matériels, adverbess liés à l'espace et au temps..)

Document tiré de « Favoriser filles-garçons dans la cour de récréation. Académie d'Amiens

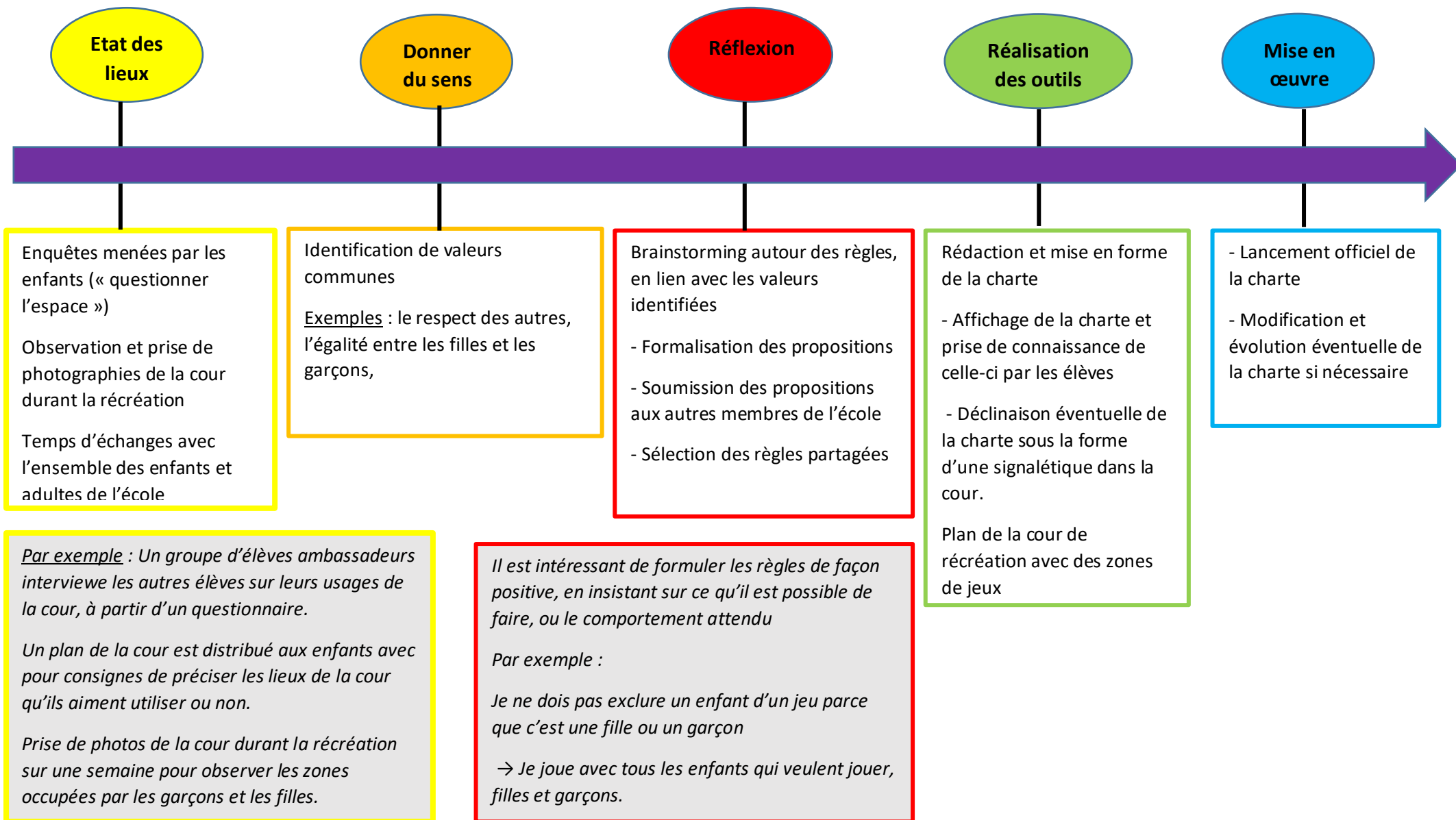
LES OBJECTIFS DE CETTE DEMARCHE



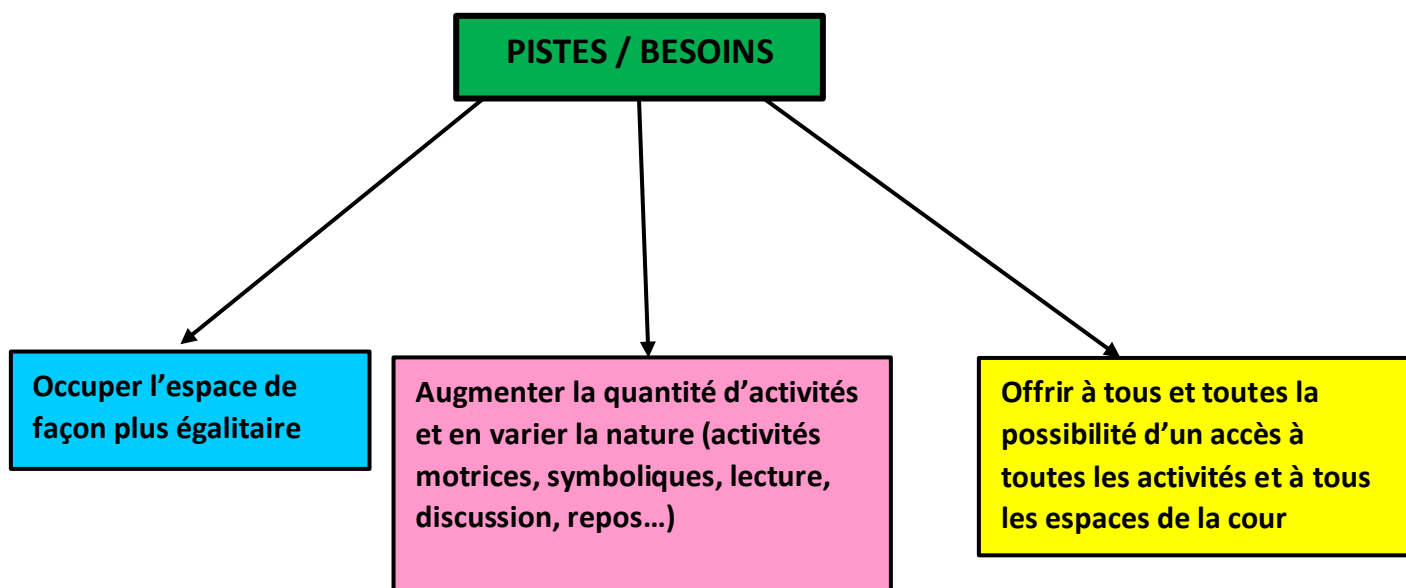
UNE COUR D'ÉCOLE AMÉNAGÉE, ORGANISÉE ET ANIMÉE



COMMENT FAIRE ?



DES PISTES ET DES BESOINS A PRENDRE EN COMPTE



EXEMPLES DE SEANCES A MENER AVEC LES ELEVES

1^{ère} piste

Séances collaboratives : la cour de récréation

Etape 1 : travail individuel

Consigne :

- Dessine la cour de récréation en situant, selon ta perception, où se trouvent les filles et les garçons
- Représente sur ce plan ton trajet dans la cour de récréation
- Indique si tu te déplaces seul(e) ou en groupe.

Chaque élève réalise son plan sous un format A5 et commente ce qu'il avait représenté.

Etape 2 : mise en commun et propositions

Dans un second temps, réaliser une mise en commun afin de compléter un tableau où figurent les espaces où se trouvent les filles, les espaces où se trouvent les garçons et les espaces mixtes.

Chercher ensuite des solutions pour que la cour de récréation soit plus égalitaire.

Lieux où sont les garçons	Lieux où sont les filles	Lieux communs aux deux

Etapes	Lieux	Modalités de l'activité / Consignes
Etape 1	Classe	Individuellement Sur un plan de l'école fourni à chaque élève 1) « Sur le plan indique par un M l'endroit où tu passes le plus de temps pendant les récréations » 2) « Sur le même plan, indique les enfants qui passent la récréation avec toi, si ce sont des filles utilise le symbole F, si ce sont des garçons utilise le symbole G. »
Etape 2	Classe	Collectivement Mise en commun sur un plan commun projeté au tableau. Premier échange oral, recevoir pour l'instant les paroles des élèves sans structuration. Expliquer le rôle du géographe de genre. Individuellement Relevé en situation dans la cour. « Pour la prochaine récréation, vous allez jouer le rôle du géographe. Vous allez observer et noter sur un nouveau plan, où se placent les filles et les garçons. Pour chaque fille vous indiquerez le symbole F, le symbole G pour chaque garçon ».
Etape 3	Dans la cour de récréation	Lors d'une récréation. Relevé individuel du placement des filles et garçons dans la cour.
Etape 4	Classe	1) Mise en commun sur un nouveau plan vierge commun. 2) Comparaison avec le 1 ^{er} plan commun. 3) Echange oral sur : - Les points communs/différences entre les deux plans - Justifications possibles de telle ou telle observation (pourquoi ce regroupement à cet endroit) Echanges sur le ressenti de chacun sur cette répartition (« cela vous paraît-il normal ? Cela vous convient-il »)
Etape 5	Classe	Individuellement , chacun dessine le plan de sa cour idéale « Dessine ta cour idéale où les filles et les garçons auront autant de possibilités. » Collectivement , mise en commun des plans et échanges pour décider des idées qui pourraient être retenues pour réaménager la cour.
Etape 6	Avec l'équipe pédagogique	En équipe enseignante mettre en commun les propositions des classes et définir les idées retenues. Proposer ces idées à tous les partenaires.

La géographie du genre est un courant de la géographie qui intègre la notion de genre et une diversité d'approches pour penser l'espace. Elle étudie notamment les rapports différenciés des femmes, des hommes, des minorités sexuelles et de genre à l'espace.

3ème piste

La cour de récréation : faire des élèves des petits reporters qui, équipés d'appareils photographiques numériques, vont pendant une semaine recueillir des informations sur l'occupation de l'espace par les filles et les garçons (espaces spécifiquement masculins, féminins, mixtes : quel pourcentage d'occupation ?), les types d'activités et de jeux, les règles explicites et implicites, le rôle des enseignants...

À partir de ces photos, on peut mettre en place des débats citoyens, réfléchir à la « récréation idéale », produire un règlement de cour de récréation qui prenne en compte l'égalité de droit et de traitement de chacun-e (règlement évolutif au cours de l'année), instaurer un conseil

de coopérative pour choisir des jeux mixtes...

Dans une vidéo disponible sur le site matilda, la géographe Edith Maruéjols propose une situation d'observation à des élèves de collège. Cette situation peut être adaptée pour des élèves primaires.

matilda la cours de récréation : <https://matilda.education/course/view.php?id=109>

PRECAUTIONS A PRENDRE



Prendre garde lors des moments de discussion à ce que les garçons ne se trouvent pas en position d'accueils afin que les mesures mises en œuvre ensuite puissent être acceptées par tou-te-s.

EXEMPLES POUR REALISER UN ETAT DES LIEUX

Questions pour une enquête menée par les enfants :

- Age / Genre
- Que fais-tu durant la récréation du matin ? Où ?
- Que fais-tu le midi dans la récréation ? Où ?
- Que fais-tu durant la récréation de l'après-midi ? Où ?
- Tu aimerais pouvoir jouer à autre chose ? À quoi par exemple ?
- Est-ce que tu te disputes avec d'autres enfants parfois ? Pourquoi ?
- Est-ce qu'il y a des jeux ou des plantes qui doivent-être protégés dans la cour ?
- Est-ce que tout le monde utilise autant les jeux ? Pourrait-on imaginer une règle pour arranger ça ?
- Est-ce que tu te fais bousculer parfois ? où ?
- Y-a-t-il un endroit où les élèves pourraient se mettre s'ils sont prêts à lire ?

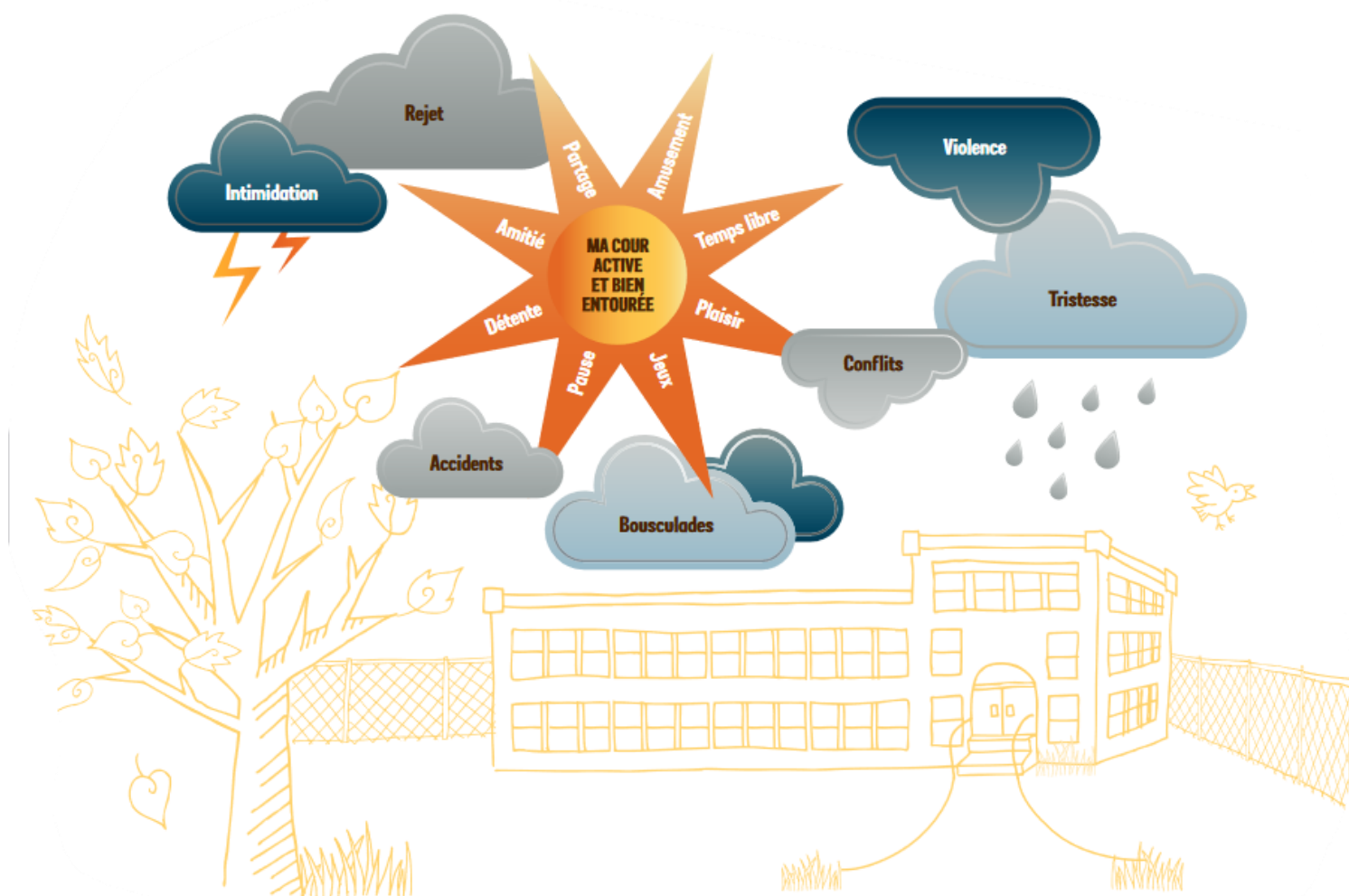
Questionnement pour les adultes

Quels sont les différents espaces que présente la cour ? Comment sont-ils investis par les enfants lors des temps de récréation ?

- Quelles possibilités (de jeu, d'interactions,...) sont permises par ces espaces ?
- Quels sont les endroits qui fonctionnent dans la cour de récréation ?
- De quelle manière sont réglés les conflits quand il y en a ? Cela nécessite-t-il une amélioration ?
- Y a-t-il une réelle mixité (d'âge et de genre) dans ces espaces ? Cela nécessite-t-il ou non une amélioration ?
- Où se positionnent les adultes dans la cour ?
- Quelle est la posture adoptée par ceux-ci (surveillance, accompagnement, animation...)?

Procédure à l'intention de l'enseignant :

- 1) Demander aux élèves d'encercler tous les mots qui caractérisent, selon eux, la perception qu'ils ont de leur cour d'école.
- 2) Prendre connaissance des résultats.
- 3) Engager une discussion avec les élèves : Quelles qualités peux-tu développer pour améliorer le climat dans la cour d'école et tes relations avec les autres ? Comment peux-tu faire pour souffler sur les nuages ? Comment peux-tu ajouter des rayons à ton soleil ? Comment peux-tu rendre ta cour plus ensoleillée ?
- 4) À la suite de la discussion en groupe, demander aux élèves de trouver un slogan qui représentera leur cour d'école (exemples : Ma cour : un monde de plaisir !; Je cours dans ma cour; Ma cour active et bien entourée, etc.). Ce slogan peut se retrouver au centre du soleil.



EXEMPLES DE CONTENU DE LA CHARTE

Réfléchir collectivement (adultes et élèves) et trouver des pratiques appropriées à chacune des zones de la cour.

Idées d'ateliers à mener avec les élèves :

- Atelier débat sur les thématiques et valeurs identifiées lors de la phase d'état des lieux
- Atelier de définition du contenu et des règles de la charte
- Atelier de rédaction en formulation positive
-

Quelques idées de règles :

- Je fais attention aux autres enfants
- Je jette mes papiers et autres déchets à la poubelle
- Quand j'ai un problème je le dis à l'autre grâce au message clair
-

Sur le terrain de jeux

- Je peux jouer à tous les jeux où on court
- Je peux jouer à tous les jeux de coopération que l'on a appris en classe
- Je joue avec tous les enfants qui veulent jouer, filles et garçons
-

Sur le toboggan :

- Je descends uniquement
- Je reste assis

Dans la zone tranquille :

- Je peux jouer aux cartes avec tous les enfants qui veulent jouer, filles et garçons
- Je peux discuter
- Je peux chanter
-

Sous le préau

- Je peux aller sous le préau en cas de pluie
- Je marche pour éviter de faire mal aux autres enfants
- Je parle sans crier pour que tout le monde puisse s'entendre

COMMENT REGULER (ORGANISER) UNE COUR DE RECREATION ?

(*"Prévention du harcèlement et des violences scolaires"* Humbeeck B., Lahaye W., Ed. DeBoeck, 2016 et de l'Académie Nancy-Metz)

METHODOLOGIES ET CONSEILS

→ Modifier la superficie, la localisation, ou le marquage au sol de certains espaces peut constituer un 1^{er} axe d'action.

→ Supprimer les jeux de ballon n'est pas forcément satisfaisant. En revanche, ils peuvent être limités à certaines récréations afin qu'à d'autre moment l'espace reste libre et puisse servir à d'autres jeux ou à de simples déambulations. Lorsque l'espace le permet, il est aussi possible de ne pas limiter le nombre de ballons afin de permettre à tou-te-s les élèves qui le souhaitent d'y jouer.

→ Utiliser les cours d'EPS pour doter les élèves d'un répertoire de jeux collectifs mixtes et peu sexués sur le plan des représentations.

Réaliser avec elles et eux un affichage pour la cour de récréation qui les répertorie et qui pourra être mobilisé.

→ lorsque les filles ou certain-es enfants sont exclus du football, réfléchir collectivement à un fonctionnement du jeu plus ouvert.

Enseigner l'égalité filles-garçons Naïma Anka Idrissi, fanny Gallot et Gaël Pasquier

La régulation d'une cour de récréation ne demande pas une réflexion pédagogique intense et ne nécessite pas un matériel particulier.

Installations permanentes et tracés

Les installations et les jeux tracés au sol dépendent des écoles, mais il peut être très intéressant de se saisir de ce sujet pour amener petit à petit les élèves à occuper l'espace cour autrement.

L'existence de bancs ou de tables permet aux élèves de s'octroyer un temps plus calme et à l'écart de l'agitation.

Les tracés dans la cour peuvent remplir différentes fonctions et prendre différentes formes. On peut distinguer par exemple des jeux de types marelles qui mobilisent l'activité motrice, l'équilibre, la précision du lancer et le travail avec les nombres, les tracés de jeux collectifs (terrains de foot, de hand, de basket...) et les tracés d'espace de jeux calmes, de médiation et de création (jeux de billes, tic tac toe, aire de médiation...).

Le projet d'aménagement de la cour peut être pensé avec les installations déjà présentes ; la question étant alors de savoir comment les réhabiliter afin que les élèves se les réapproprient.

Ou bien, cela peut constituer un projet en lui-même en lien direct avec les besoins propres à chaque école et se concrétiser en collaboration directe avec la municipalité.

Quels que soient les tracés retenus par l'équipe, quelques points de vigilance vous éviteront des écueils :

- Penser les tailles et les coloris des tracés dans la durée (prendre du recul sur les effets de mode, le bleu et le vert ne se différencient plus quand le coloris s'use...).
- Etre très précis sur les dimensions souhaitées pour ces tracés. En effet, les services techniques traceront ce qui est indiqué sur le plan fourni. Ils n'ont pas en tête les aspects logistiques et pédagogiques que visait l'équipe. Les laisser « adapter à la place » ou « deviner » pourrait être source d'erreurs et déceptions.

- Attirer l'attention de la municipalité sur l'intérêt d'utiliser des matériaux écologiques.

- Ne pas choisir des tracés trop enfermants qui induisent une seule et unique utilisation. Avec le temps, les élèves pourraient se lasser de ce jeu et le délaisser. Alors qu'un tracé minimaliste pourra devenir modulable.

Par exemple, un quadrillage sans nombres ou lettres pourrait être utilisé à loisir pour réinvestir le travail sur une suite de nombres ou pour inventer un mot mêlé.

- Faites confiance aux élèves pour trouver des règles d'utilisation inventives et surprenantes à tout tracé un peu obscur.

- Ne pas surcharger la cour. Eviter de recouvrir la totalité de l'espace de tracés. Laisser des zones sans tracés.

- Privilégier l'utilisation du tracé pour délimiter les espaces (détente, jeux, arts...).

- Intégrer des tracés réutilisables dans les séances d'apprentissage en extérieur (maths, EPS, arts, musique...).

Diviser la cour de récréation en trois ou quatre zones :

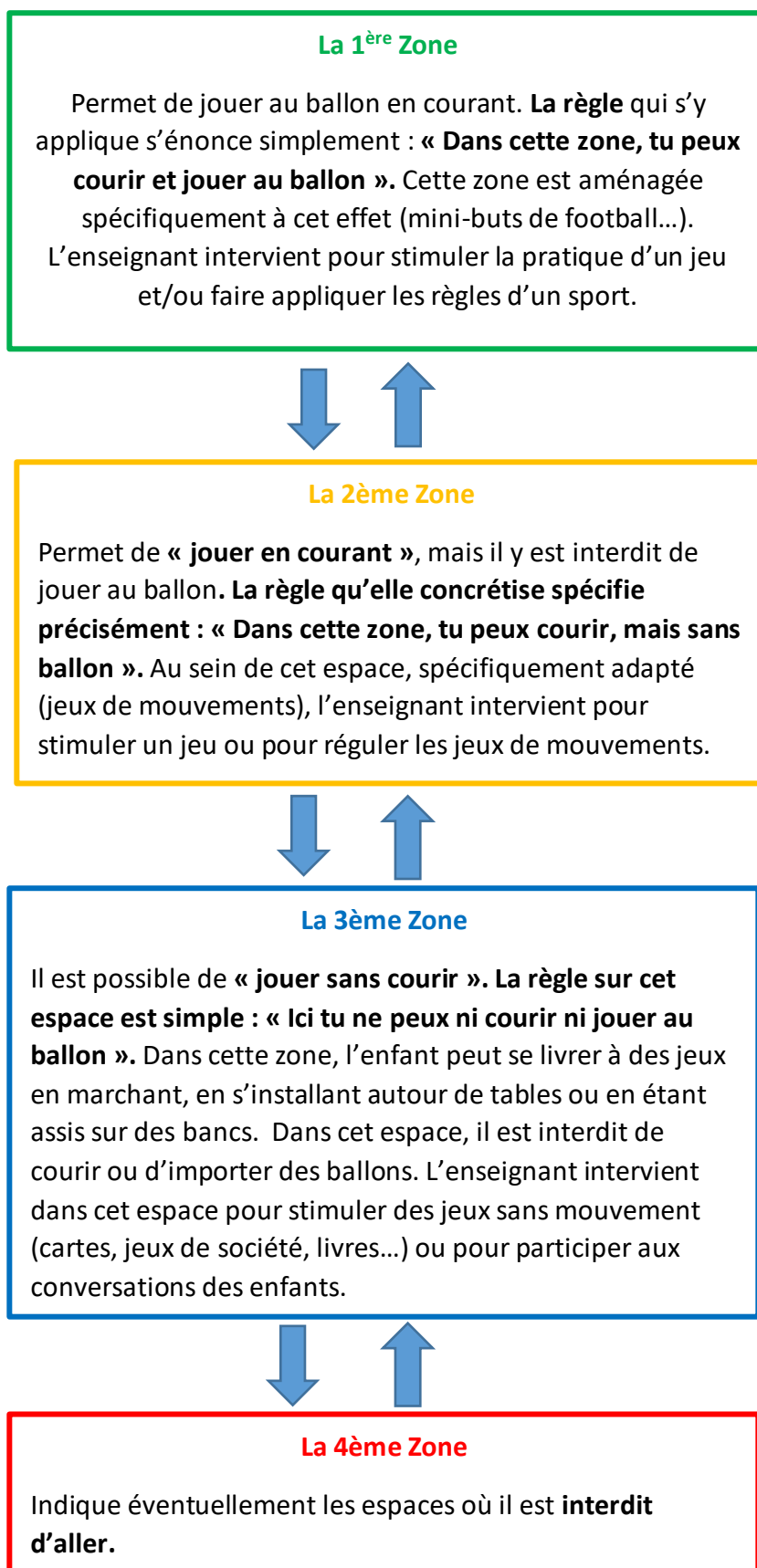
- 1^{ère} zone : jouer au ballon
- 2^{ème} zone : « jouer sans ballon »
- 3^{ème} zone : « jouer sans courir »
- 4^{ème} zone : « espace où il est interdit d'aller »

Il est important d'utiliser une couleur différente pour chaque zone.

Les trois ou quatre zones sont associées à trois règles (explicites et valables pour un espace déterminé) suffisamment simples pour autoriser une sanction incontestable : dans cet espace, « tu peux courir avec un ballon », dans cette zone, « tu peux courir sans ballon » et dans celle-ci, « tu ne peux pas courir ».

Les enseignants ou les personnels mairie sont amenés à sanctionner strictement et systématiquement les enfants qui ne respectent pas ces différentes règles en fonction de sanctions

préétablies. Pour les autres comportements, il est davantage question de les envisager sous forme de normes et d'ouvrir dès lors de espaces de paroles, strictement régulés en suivant les principes de la médiation, qui permettent de stimuler l'intelligence émotionnelle et collective du groupe.



Comment faire pour qu'une règle existe ?

Pour qu'une règle existe, et soit en mesure de réguler des flux circulatoires, elle doit répondre à une triple exigence :

- **Sa visibilité.** Pour qu'une règle existe, il faut qu'elle soit exprimée distinctement et de préférence sous la forme d'un symbole. En effet, la conversion de la règle en symbole permet d'assurer sa compréhension universelle et son acception univoque.
- **Sa lisibilité.** Pour qu'une règle soit établie, il faut qu'elle porte sur un comportement simple, facilement identifiable et incontestable. « Courir », « jouer avec un ballon » constituent, à cet endroit, des verbes d'action qui sont plus susceptibles de rendre compte d'une règle que des verbes comme « être calme », « ne pas crier »...
- **Son association explicite et systématique à une sanction en cas d'infraction.** Une sanction est un renforcement négatif portant sur un comportement précis que l'on ne souhaite pas voir se répéter parce qu'il transgresse une règle établie arbitrairement et qui ne repose pas sur d'autres fondements que sur le souci de faciliter des flux et/ou de gérer des regroupements.

La règle doit nécessairement être claire, exprimée de manière suffisamment explicite et se révéler tellement précise qu'elle ne permet pas de discussion à propos de son interprétation.

COMMENT STIMULER UNE COUR DE RECREATION ?

Le coin calme : « une récréation sereine pour un retour en classe serein ! »

On définit le coin calme comme un espace de la cour dans lequel aucun élève n'a le droit de venir perturber la tranquillité des enfants qui s'y trouvent.

On liste les différentes activités possibles : lecture, jeux de cartes, jeux de société rapides (le temps d'une récréation, de préférence au printemps ou en été), jeux de logique (tangram, cubes soma...) qui peuvent être fabriqués en classe.

Des règles doivent être définies clairement afin d'être transmises dès le CP : « On ne dérange pas ceux qui sont dans le coin calme ; on peut entrer et sortir du coin calme quand on le souhaite ; on doit ranger les jeux empruntés à l'endroit où ils ont été pris...

Le coin artistique

> Le principe

Proposer aux élèves un espace d'expression libre leur permettant de questionner en commun leurs représentations.

> L'organisation

Chaque semaine une citation ou une phrase réflexive, choisie par l'équipe enseignante, est proposée aux élèves sur un tableau noir, sur le temps de la récréation. Une photo de « la production commune » est prise chaque fin de semaine afin de constituer le livre de l'année, regroupant l'ensemble des réflexions suscitées.

> Le but

Donner les moyens aux élèves de participer à la création d'une production commune avec pour consigne de compléter ou ajouter des éléments sans enlever ce qui a déjà été créé.

Montrer que la production sera le fruit de tous, filles ET garçons.

> Activités possibles

- possibilité de travailler en amont la citation ou le thème de la semaine, lors d'un débat philo
- constituer avec les élèves un recueil de « citations » ou de « proverbes » (veiller à proposer des citations d'hommes et de femmes)
- se constituer une culture commune avec des références communes
- possibilité de proposer à la place d'une citation, une situation vécue émanant des élèves, leur permettant ainsi de s'exprimer dessus.
- Proposez : des tables de dessin en plein air, des panneaux d'expression artistique pour encourager l'expression libre

Les récrés en musique

Il n'est pas rare de voir les enfants jouer dans la cour de récréation et de réinvestir les jeux collectifs ou traditionnels (loup glacé, football...), par contre il est nettement plus rare de les voir danser. Proposer des récrés en musique est un moyen original de vivre la récréation autrement.

> Le principe

Proposer aux élèves, de manière régulière, une récréation en musique sur un thème ou un genre musical particulier (jazz, rock, folk, raï, blues, chants de Noël...).

> L'organisation

Une playlist est établie de manière à durer le temps de la récréation et la musique est diffusée dans un coin de la cour sous le préau, de manière à limiter un espace sonore, d'écoute et de danse, sans pour autant monopoliser tout l'espace et permettre à ceux qui ne souhaitent pas en profiter faire d'autres activités.

> Le but

Une ouverture culturelle, induire une activité dansée, se rassembler autour d'une chanson, d'une musique ou d'une danse, s'approprier la danse comme un moyen d'expression ouvert à tous.

Montrer que la musique s'adresse à tous. Véhiculer « l'habitude » de proposer et de produire des enchaînements dansés que l'on soit fille ou garçon.

Le coin libre

> Le principe

- A côté des espaces organisés et/ou les activités sont proposées, cet espace « coin libre ».
- Un espace où on réinvestit les différentes activités découvertes à l'école. Du matériel peut alors être mis à disposition des élèves pour une libre utilisation.
- Un espace où les élèves apprennent entre eux.
- Un espace privilégié où l'autonomie est possible, avec une liberté d'action relative.
- Un espace qui permet aux élèves de jouer librement ou de « ne rien faire ».
- Profiter ensemble, partager ensemble des activités, dans cet espace sans distinction genrée.

> L'organisation

Ce coin peut être investi par les élèves qui ne participent pas aux autres activités ou qui souhaitent simplement profiter d'un temps calme, isolé. L'aménagement peut en conséquence être adapté : bâches, coussins ou galettes d'extérieur. Une charte de bonne conduite dans ce coin peut être créée et affichée.

> Le matériel

Ce coin pourra être agrémenté de matériels, réunis dans des caisses, dont le choix dépendra de l'espace disponible, des projets en cours, ... à la manière des « boîtes à jouer ».

Exemples :

https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-01695423/file/ROUCOUS_Praso.pdf

<https://blog.francetvinfo.fr/l-institut-humeurs/2015/03/15/cette-boite-a-jouer-qui-pourrait-changer-les-cours-de-recreation.html>

> Les activités possibles

- écoute et appropriation libre de la musique
- exploitation plus approfondie en classe (écoute, recherche de chorégraphie)
- exploitation durant la récréation (proposition de danses, de chorégraphies codifiées).

Les jeux coopératifs

> Qu'est-ce que la coopération ?

Il y a situation de coopération lorsque deux personnes ou plus unissent leurs efforts pour réaliser un objectif commun.

Quatre facteurs psychosociaux déterminent les activités de nature coopérative :

- la communication : la cohésion, la confiance et l'établissement de relations interpersonnelles positives ; le mot clé est l'entraide ;
- l'acceptation : les participants doivent s'accepter tels qu'ils sont. Personne n'est éliminé ni rejeté par le groupe ;
- l'engagement : chaque personne contribue à la réussite de la tâche commune selon ses capacités. « Tous pour un et un pour tous » ;
- le plaisir : les participants jouent pour s'amuser avant tout.

> Pourquoi pratiquer le jeu coopératif à l'école ?

La coopération s'apprend dans le cadre de la classe. Elle est aussi une composante importante de l'EPS. C'est une occasion d'apprentissage de la citoyenneté et des valeurs du « faire ensemble » et de coopérer pour réussir.

Le jeu coopératif est essentiellement une activité de participation où la compétition est limitée, voire éliminée. Il offre de nombreux avantages. Il permet aux participants de s’amuser sans expérimenter de frustration liée à l’échec.

> Objectifs

Absence de différenciation sexuée dans les consignes

Favoriser la rencontre entre garçons et filles.

Observer en tant qu’enseignant les comportements en cours de jeu : qui prend l’ascendant sur les autres ? toujours une fille ? toujours un garçon ?

Quelques principes de mise en œuvre :

- Tout le monde a le droit de s’amuser.
- Tout le monde doit vivre des situations de succès.

Personne n’a besoin d’habiletés techniques ou physiques spéciales pour s’engager dans le jeu coopératif.

- Tout le groupe doit participer activement.
- Personne ne doit être éliminé.
- Tous et toutes peuvent gagner.

Quelle organisation ?

Une préparation/présentation des jeux en amont en salle de motricité ou lors de la séance d’EPS est indispensable. Pour pouvoir pratiquer ces jeux en autonomie dans la cour il faut que les élèves les aient déjà expérimentés.

> Quels jeux coopératifs ?

- Sur le site de l’OCCE dont des jeux coopératifs sans contacts :

<http://www.occe.coop/~ad59/spip.php?article303>

<http://www.occe.coop/~ad51/spip.php?article245>

Les jeux coopératifs, vers le sport collectif équitable

> Pourquoi pratiquer le jeu coopératif à l'école ?

- Compenser les inégalités de niveau par des règles offrant à chacun la possibilité de gagner.
- Renforcer l'estime de soi.

> Qu'est-ce qu'un défi coopératif ?

Compenser les inégalités de niveau par des règles offrant à chacun la possibilité de gagner.

Les défis coopératifs réorganisent les formules compétitives habituelles qui reposent généralement sur un modèle gagnant perdant.

Un objectif central pour ces « défis » est de rééquilibrer les rapports de force en permettant à tous les enfants d'avoir les mêmes chances de gagner quelles que soient leurs prédispositions physiques.

L'objectif sous-jacent est de réinstaurer plus de « justice sociale » entre élèves, en leur permettant de passer d'un défi qu'on lance aux autres, à un défi qu'on se lance à soi-même.

> Quelle organisation ?

Deux équipes jouent à un jeu. L'équipe qui domine au score a le choix entre deux options :

- Rendre la confrontation plus difficile pour elle en se donnant un handicap : les cartes « coup d'éclat »
- Permettre à l'autre de marquer plus facilement (en adaptant la taille des buts par exemple) : les cartes « coup de pouss ».

Les deux équipes poursuivent la partie avec la nouvelle règle.

Un jeu sans stéréotype genré, le Kin-Ball

Relativement vierge de représentations sociales, autant les filles que les garçons s'y impliquent. Toute personne peut pratiquer l'activité, du plus petit au plus grand, quelles que soient sa corpulence, ses différences.

L'entrée dans l'activité ne nécessite pas de bagage technique préalable ni de qualités physiques importantes.

Tous les joueurs doivent avoir un contact corporel avec la balle avant de la lancer ce qui favorise la coopération entre pairs.

[Kin ball en vidéo](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=sEne6i1Ytcs>

Les défis récré, vers l'athlétisme

Les défis-récré ont été imaginés pour prolonger au quotidien dans les cours d'école l'opération nationale « *A l'USEP, l'athlé ça se VIE !* », qui vise à développer la pratique des activités athlétiques comme levier d'éducation à la santé, dès le plus jeune âge. Ceci en permettant à l'enfant de vivre, d'expérimenter et de comprendre que la quantité, la régularité et l'intensité de la pratique ont un effet sur son état général et sa forme.

La boîte à « Défis récré » - https://usep.org/wp-content/uploads/2019/02/athle2019_defi_modedemploi-1.pdf

Au-delà des rencontres sportives elles-mêmes, cette opération parrainée par l'athlète Christophe Lemaître, a également pour objectif d'inscrire l'activité physique dans la durée en proposant « un défi récré - athlé ». Après avoir lancé en 2017 le tout premier défi aux jeunes USEPiens, l'athlète sprinter en relève chaque année un nouveau, imaginé par les enfants d'une association USEP, et invite tous les USEPiens à faire de même ! Une invitation à s'inscrire dans un projet individuel de pratique d'activité physique, bénéfique pour leur santé, et collectif grâce aux échanges entre associations.

« Bouger » au quotidien, tout l'enjeu est là ! Pratiquer au moins une heure d'activité physique par jour, sur les temps d'EPS certes, mais aussi, en autonomie, pendant la récréation et rendre l'enfant ACTEUR de sa santé sont les objectifs de cette action. Une pratique active, une pratique PLAISIR avec les copains, tel est le défi lancé par l'USEP !

Visionnez les défis - récré 2019 et 2020 relevés par Christophe Lemaître et respectivement imaginés par des enfants de Taintrux (Vosges) et des élèves de cours préparatoire de Toulouse : le soleil et une course avec sauts.

Pour exemples, trois défis à partir d'un traçage de marelle simple en croix :

- 1) 5 à 10 sauts de corde, puis courir sur 20m, faire un saut en croix et revenir
- 2) marelle sur un seul aller-courir sur 10m, jeu du saut en croix, revenir courir sur 10m et finir la marelle
- 3) marelle sur un aller-courir sur 20m, 5 à 10 sauts de corde, revenir courir sur 20m et finir la marelle.

Les 30 minutes d'activité physique

Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre.

L'Éducation nationale s'engage ainsi avec Paris 2024 pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne, complémentaires des enseignements d'EPS, pour un objectif partagé au service de la santé et du bien-être des élèves.

Ces 30 minutes peuvent (pour totalité ou partie) se dérouler sur les temps de récréations :

En parallèle aux séances d'EPS, les trente minutes d'activité physique quotidiennes ont pour objectif le bien-être des élèves et de leur santé, au bénéfice de leurs apprentissages.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.

Le petit matériel et les jeux traditionnels

A côté des structures permanentes que l'on peut trouver dans la cour, il est également possible de proposer pour chaque classe une réserve « petit matériel ». Cette réserve pourra être constituée selon les souhaits et les moyens de chaque école et prendre différentes formes. Par exemple, dans certaines écoles on peut imaginer une caisse de jeux, mais cela peut également être un recueil de jeux traditionnels proposés aux élèves durant la récréation sous la surveillance d'un adulte.

> La caisse de jeux

Le principe : chaque classe est équipée d'une caisse de jeux dont elle est responsable et dans laquelle on trouve différents jeux (raquettes, craies, élastiques, cordes à sauter, balles, ballons, mikado, jeux de dés...).

L'organisation : lors de chaque récréation, est mis à disposition de chaque classe l'ensemble des jeux qu'elle peut utiliser comme elle le souhaite.

Afin de gérer au mieux l'utilisation de ces matériels, des « cartes d'emprunts », peuvent être créées.



> Le recueil de jeux traditionnels

Le principe : se constituer un recueil de jeux traditionnels (mimes, 1, 2, 3 soleil, ...) à proposer aux élèves.

L'organisation : lors de chaque récréation, les élèves ont la possibilité de jouer aux jeux proposés sous la surveillance d'un adulte.

Le but étant commun pour chacune de ces formules : remettre le jeu au coeur de la récréation en mobilisant les enfants autour d'un projet commun. Mais aussi, permettre les échanges en favorisant les jeux de groupe, s'approprier des règles et développer des stratégies. Enfin, partager un moment agréable et convivial en occupant l'espace cour de manière plus égalitaire. Espace trop souvent monopolisé par les jeux de balles de type football.

But : en utilisant le « petit matériel » et en proposant régulièrement aux élèves la possibilité de jouer à des jeux traditionnels, on arrive petit à petit à casser l'idée qu'il puisse exister des jeux de filles et des jeux de garçons et véhiculer « l'habitude » de jouer tous ensemble. De plus, par ce biais on arrive à proposer une occupation de la cour plus égalitaire, ne reposant pas sur la seule composante football qui trop souvent monopolise tout l'espace disponible.

DES AMENAGEMENTS INCLUSIFS : DES PISTES D'ACTION

Tiré de : « La cour d'école. Un enjeu pour le bien-être des élèves »

- **Identifier et rendre accessible les espaces :**
 - **Organiser la cour en différents espaces :** espace d'accueil, et d'arrivée, de rassemblement, de jeux collectifs...
 - **Proposer une diversité d'ambiances** pour que chacun aille vers ce qui lui convient le mieux (être seul ou en groupe, être actif ou se reposer...).
 - **Rendre l'espace lisible :** créer une signalétique ou des repères qui identifient les espaces, utiliser des couleurs, des idéogrammes, une maquette de la cour en classe...
 - **Veiller à l'accessibilité sans aide pour les besoins primaires** (se déplacer, aller aux WC, boire) en mettant en place du matériel facile à manipuler...
 - **Identifier la place de l'adulte :** l'adulte doit être facilement localisés
- **Favoriser les expériences sensorielles :**
 - **Stimuler l'imaginaire et apaiser** grâce à des aménagements ou à des activités. La variété permet à chacun de trouver l'occupation, l'espace qui lui conviennent. Cela permet de répondre en partie aux enfants qui ont une sensibilité instable et peuvent passer de l'hypersensibilité (aux bruits, aux odeurs, à la lumière, au contact physique) à l'hyposensibilité, qui se traduit par un besoin excessif de stimulation et de sensation (recherche d'objets qui brillent, besoin d'être en mouvement de façon constante, besoin de bruits, recherche d'objets à mettre dans sa bouche...)
 - **Proposer des parcours avec une variété de matières et de textures** pour stimuler le toucher : matériaux lisses, rugueux...
 - **Permettre la manipulation** d'objets ou de matières (terre, eau...) pour palper, malaxer, mélanger...
 - **Installer ou proposer des jeux** pour stimuler l'observation : reflets avec des miroirs, de l'eau, filtres de couleur, jeux de mimes, d'imitation...
 - **Aménager des espaces de refuge comme des cabanes...**
 - **Proposer des activités d'écoute musicale ou de sons**
 - **S'appuyer sur l'environnement naturel :** le jardinage qui permet récolte et dégustation, et qui apprend aussi à soigner, à apporter de l'attention, à entretenir...

Une cour inclusive à la maternelle

- **Permettre la proprioception,** la conscience de la position du corps dans l'espace : les mouvements rotatifs, les balancements et tournolements stimulent fortement le sens dit « vestibulaire », aidant le cerveau, en particulier les récepteurs de l'oreille interne, à mieux organiser et traiter les informations sensorielles, et contribuant par là à développer l'équilibre.
- **Proposer des structures enveloppantes :** cabanes, sièges enveloppants, tunnels, chemins bordés.
- **Installer des dispositifs pour tourner, sauter, se balancer :** cela peut passer par l'installation de structures pérennes comme un tourniquet, une balançoire, ou par des

aménagements plus légers comme des marquages au sol, des éléments ludiques mobiles comme une toupie dans laquelle l'enfant peut se blottir et tourner, des parcours moteurs.

BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAPHIE

Les programmes

Les documents d'application des programmes, ressources maternelle d'Eduscol :

Il y a une partie « construire les conditions de l'égalité entre les filles et les garçons » dans le livret « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique : créer une dynamique d'apprentissage »

<https://eduscol.education.fr/document/13438/download>

L'Égalité filles - garçons au regard de l'occupation des espaces : l'exemple des cours de récréation. Académie Nancy-Metz

Prévention du harcèlement et des violences scolaires Humbeeck B., Lahaye W., Ed. DeBoeck, 2016

L'égalité filles-garçons en s'amusant. 40 activités en classes. Camille Aspar, Catherine Muller, Barbara Ates, Caroline Henimann. Collection pour apprendre en s'amusant !

Enseigner l'égalité filles-garçons. Naïma Anka Idrissi, fanny Gallot et Gaël Pasquier. Dunod

Aménager la cour de récréation. En un espace où il fait bon vivre. Bruno Humbeeck, Willy Lahaye, Maxime Berger. *De boeck*

La cour d'école. Un enjeu pour le bien-être des élèves. Canopé

Réaliser une charte d'utilisation pour la cour de récréation. Ville de Paris

<https://eduscol.education.fr/1629/egalite-filles-garcons-et-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles>

La boîte à jouer :

https://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-01695423/file/ROUCOUS_Prsoa.pdf

Des jeux coopératifs :

Sur le site de l'OCCE dont des jeux coopératifs sans contacts :

<http://www.occe.coop/~ad59/spip.php?article303>

<http://www.occe.coop/~ad51/spip.php?article245>

Banque de jeux

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-289-08W.pdf>

Les défis récréés


Les défis Récré USEP - [Education Physique et Sportive] (ac-nancy-metz.fr) La boîte à « Défis récréé » - USEP athle2019_defi_modedemploi-1.pdf (usep.org)

ANNEXE N°1 : AFFICHES SIGNALÉTIQUES



**jouer
sans ballon**



A cartoon rabbit character is walking to the right. It has long ears, a smiling face, and is wearing a white tank top, dark pants, and a backpack. A large speech bubble is positioned above the rabbit, containing the text 'jouer sans courir'.

jouer
sans courir

ANNEXE N°2 : REGULATION DES TOILETTES, DES COULOIRS

REGULATION DES TOILETTES, DES COULOIRS

(Aménager la cour de récréation. En un espace où il fait bon vivre. Bruno Humbeeck, Willy Lahaye, Maxime Berger. De boeck)

La régulation des couloirs et des toilettes répond aux mêmes exigences méthodologiques que celle des cours de récréation. Elle suppose en effet une procédure similaire en trois étapes :

- **Définir des règles** de manière suffisamment précise
- **S'assurer d'une communication** efficace de ces règles sous forme de symboles
- **Installer les règles en les associant à des sanctions** systématiques en cas d'infraction. Ces sanctions doivent être simples, proportionnelles à la faute et ne produire chez l'enfant ni le moindre sentiment d'injustice ni la plus petite humiliation.

Régulation des toilettes

Durant les temps de récréation les enseignants ont à réguler les va et vient entre la cour et les toilettes.

Les toilettes, parce qu'elles cumulent le fait d'être à la fois un espace de vacances de pouvoir adulte et un lieu d'intimité, constituent un « haut-lieu » du harcèlement scolaire. Leur régulation apparaît dans de nombreuses écoles comme une urgente nécessité.

Or, ce qui pose problème dans les toilettes est lié à la surpopulation qu'elles génèrent quand s'y trouvent regroupés des enfants qui n'ont rien à y faire.

SOLUTION :

Pour éviter ces regroupements il suffit d'interdire aux élèves de se trouver dans cette « zone » s'ils ne sont pas en possession du badge ou pince à linge qui en autorise l'accès. Le nombre de badges ou pinces à linge disponibles ne dépassant pas le nombre de toilettes, il est impossible pour un élève de s'y retrouver si aucune toilette n'est libérée. Les badges ou pinces à linge peuvent être distribués par les adultes responsables de la cour de récréation.



Régulation des couloirs

La régulation des couloirs suppose elle aussi, les trois étapes distinctes cotées précédemment :

- **L'identification des zones** qui doivent être régulées. Identification des parties du couloir dans lesquelles la course est interdite, les endroits qui autorisent le stationnement et les moments de la journée lors desquels le silence y est exigé parce que, par exemple, l'élève passe à côté de classes où l'on donne cours



- **La mise en place d'une signalétique** claire et visible par tous. Cette signalétique prendra, ici le plus possible la forme de symboles.
- **Les sanctions** en cas d'infraction à la règle doivent avoir été préalablement fixées et leur application doit être similaire quel que soit l'adulte qui constate la faute et quel que soit l'enfant qui le commet. Une manière très simple de pénaliser le dépassement d'une règle, comme « on ne court pas dans le couloir », c'est de contraindre l'enfant qui s'est rendu coupable de l'infraction de retourner au bout du couloir et de ... refaire le parcours en marchant...